

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 21 novembre 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 145-2025</i></p>	<p>DELIBERATION POUR ADOPTION</p> <p>Création du DU RADMEP+ (Radiation and its Effects on MicroElectronics and Photonics Technologies) pour la Faculté des Sciences et Techniques.</p>
---	--

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire adopte la délibération relative à la création du DU RADMEP+ (Radiation and its Effects on MicroElectronics and Photonics Technologies) pour la Faculté des Sciences et Techniques.

Document annexé.

A Saint Etienne, le 21 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Alain TROUILLET

MEMBRES : 40
QUORUM : 20

REPRESENTES : 12

PRESENTS : 21

POUR : 33

CONTRE : 00

ABST : 0

Type de formation ou de diplôme ([cf Annexe 1](#))

Diplôme d'Université

Mention

Radiation and its Effects on MicroElectronics and Photonics Technologies

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences et Techniques

Statut de la demande

Création



Soumission du dossier à la CFVU du :
21/11/2025

Rappel : L'accréditation interne à l'UJM, accordée par la CFVU, est valable pour 5 années universitaires.

◆ **Auto-évaluation** (A remplir uniquement en cas de renouvellement, sur une seule page)

◆ **Données numériques sur les effectifs, le cas échéant les certifiés ou les diplômés, et les profils accueillis (FI ou FC), pour toutes les années universitaires de la période d'accréditation.**

Année universitaire	Inscriptions principales		Inscriptions secondaires		Abandon éventuels	Nombre de certifiés ou de diplômés
	FI	FC	FI	FC		

◆ **Bilan qualitatif sur l'adéquation aux objectifs initiaux, le fonctionnement de la formation, et le cas échéant la qualité de l'insertion professionnelle etc.**

• **Points forts** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Points faibles** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• **Pistes d'amélioration** •

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

◆ Responsables

Responsable Pédagogique (porteur du projet)		
NOM	Prénom	Courriel
Girard	Sylvain	sylvain.girard@univ-st-etienne.fr
Javanainen	Arto	arto.javanainen@jyu.fi
Leroux	Paul	paul.leroux@kuleuven.be
Saigné	Frédéric	frederic.saigne@umontpellier.fr
Ottevaere	Heidi	heidi.ottevaere@vub.be
Le Thomas	Nicolas	Nicolas.LeThomas@UGent.be

Responsable Administratif		
NOM	Prénom	Courriel
Terrat	Thierry	thierry.terrat@univ-st-etienne.fr

◆ Etablissements partenaires (le cas échéant)

Pour les DIU, préciser obligatoirement la liste des universités délivrant le diplôme.

Préciser l'existence de conventions avec les établissements partenaires.

5 partenaires académiques européens :

- University of Jyväskylä (JYU, convention existante dans le cadre de l'EMJMD RADMEP)
- Katholieke Universiteit Leuven (KUL, convention existante dans le cadre de l'EMJMD RADMEP)
- Universiteit Gent (UGent, nouveau bénéficiaire, partenaire associé de RADMEP)
- Vrije Universiteit Brussel (VUB, nouveau bénéficiaire, partenaire associé de RADMEP)
- Université de Montpellier (UM, convention existante dans le cadre de l'EMJMD RADMEP)

◆ Éléments de contexte

Le master RADMEP+ (*Radiation and its Effects on MicroElectronics and Photonics Technologies*) est un parcours du master OIVM qui a été labélisé en juillet 2025 dans le cadre de l'appel à projets « EMJM ». Il est accrédité par l'EACEA pour une durée de 74 mois (soit une année préparatoire suivie de 4 promotions à partir d'août 2026).

Le Consortium RADMEP+ a pour objectif de mettre en place un diplôme conjoint. Au cas où l'objectif ne serait pas atteint, les porteurs de ce diplôme souhaitent délivrer un DU intitulé « Master RADMEP+ », de façon que les étudiants concernés disposent d'un diplôme dont l'intitulé soit le même que celui labélisé par l'EACEA.

L'ensemble des cours de ce master seront dispensés : à JYU au semestre 1, à KUL ou à UGent-VUB au semestre 2, et à l'UM ou l'UJM au semestre 3. Une partie des cours dispensés à l'UJM sera mutualisée avec les deux autres parcours du master OIVM (PE, iPSRS). Les heures d'enseignement spécifiques à ce master dispensées hors UJM seront à la charge des partenaires de ce master. Les heures d'enseignement spécifiques à RADMEP+ et dispensées à l'UJM seront financées par les crédits « EMJM RADMEP+ » alloués à l'UJM.

Ce nouveau parcours RADMEP+ offrira un programme multidisciplinaire et innovant couvrant les interactions entre les radiations, la microélectronique et la photonique, deux technologies identifiées comme clefs pour l'avenir de l'Europe. L'objectif de RADMEP+ est de former les étudiants à ces technologies avancées, en fournissant des méthodologies et en introduisant des applications pratiques pour leur mise en œuvre dans divers environnements naturels ou artificiels riches en radiations. Le master RADMEP+ a deux objectifs : le premier est d'améliorer les perspectives de carrière de ses diplômés, le second de répondre aux besoins de l'industrie, des agences étatiques en experts interdisciplinaires dans cette thématique.

Le projet est porté par une équipe pédagogique commune aux six universités partenaires qui offrent une complémentarité académique et scientifique.

Le contenu pédagogique du programme, les modalités d'enseignement et du contrôle des connaissances ont été définis et arrêtés en commun par les six responsables pédagogiques.

Durée du programme/ Langue d'enseignement: 2 ans / anglais (100%).

Mobilité: Semestre 1 à Jyväskylä (JYU), Semestre 2 à Geel (KUL) ou à Gand-Bruxelles (UGent-VUB), Semestre 3 à Montpellier (UM) ou Saint-Etienne (UJM), Semestre 4 consacré au stage de master. Le stage pourra se dérouler soit chez l'un des 6 partenaires académiques européens, soit chez l'un des 56 partenaires associés académiques, étatiques ou industriels, soit n'importe où.

La mobilité étudiante, l'internationalisation de la formation, et l'utilisation de la langue anglaise sont des éléments clés du développement personnel et professionnel de l'étudiant, apportant une réelle valeur ajoutée à cette formation.

Perspectives professionnelles :

Ce master a été pensé avant tout pour répondre à un déficit d'experts dans deux secteurs identifiés comme cruciaux par la communauté européenne (*photonique et microélectronique*). Les diplômés seront spécialisés dans la recherche appliquée visant à une intégration de ces nouvelles technologies dans des environnements radiatifs (*spatial, démantèlement, médical, aéronautique, automobile, nucléaire...*). Ce constat est largement partagé par nos partenaires industriels, étatiques et a été documenté par une étude d'opportunité, qui révèle un important besoin dans plusieurs secteurs porteurs (*en particulier en Europe pour le spatial (New Space)*), et donc un important vivier d'emploi pour nos futurs étudiants à court et moyen terme. En particulier, la structuration de ces activités en Europe est aujourd'hui coordonnée outre via RADMEP+ via le projet INFRAIA RADNEXT (2021-2026) piloté par le CERN qui regroupe la quasi-intégralité des acteurs du nucléaire en Europe et représentera une formidable opportunité pour les étudiants de RADMEP. Un nouveau projet RADNEXT 2030 a été déposé en septembre 2025 auprès de l'Europe. Les quatre universités JYU, UJM, UM et KUL sont membres de RADNEXT, de RADNEXT 2030 et assurent également un rôle très important dans son pilotage.

L'intégration professionnelle des diplômés représente donc la raison d'être et le fondement stratégique (eu égard à la stratégie partenariale, la mobilité, le contenu et les modalités pédagogiques) de ce Master. Ainsi, RADMEP+ est soutenu par les principaux acteurs et employeurs du domaine : CEA, ORANO, Fusion For

Energy, CERN, Airbus, Thales, CNES, Qinetiq, ONERA, Centre Spatial de Lièges, Mirion, INTEL, AMS AG, Caeleste, Fraunhofer, iXBlue, 3DPlus, IMEC, EASICS, TRAD... Le souci de former les experts dont l'industrie a besoin (et par là même d'œuvrer à la meilleure intégration professionnelle possible), s'exprime par de nombreux aspects de la formation proposée : participation structurelle du monde industriel à l'élaboration du curriculum (par exemple à travers les projets collaboratifs du S3) et au contrôle qualité de la formation ; implication de professionnels dans la délivrance des enseignements et dans l'évaluation de la performance des étudiants ; stage obligatoire de préférence dans l'industrie ou en agence ; développement de compétences dites horizontales (via le travail en équipe interculturelle, compétences linguistiques) ; mise en relation constante entre étudiants et monde professionnel via le développement de cours dédiés aux études de cas industriels, d'évènements de réseautage (un workshop par trimestre, le dernier ayant lieu au CERN), de tutorats.

Une attention particulière sera en outre consacrée à la collecte et à l'analyse de données sur le devenir des diplômés et dont les conclusions donneront lieu à des actions concrètes de développement.

◆ Objectifs

◆ Objectif global de la formation

RADMEP+ vise à former une nouvelle génération d'experts de haut-niveau, ayant des compétences avancées en effets des radiations sur les technologies avancées de la microélectronique et de la photonique. Les deux spécialités offertes portent sur un approfondissement de ces connaissances soit dans le domaine de la microélectronique (UM), soit dans le domaine de la photonique (UJM).

RADMEP+ est une formation portée par 6 universités européennes, 56 partenaires associés en Europe et dans le monde, des universités, de la PME au groupe international, dans des secteurs innovants et à forte croissance.

Les objectifs institutionnels liés à RADMEP+ font écho à 3 priorités stratégiques:

- La formation d'un consortium européen, reconnu pour son excellence académique, coordonné par l'UJM, spécialisée en effets des radiations sur les matériaux, composants et systèmes optiques et photoniques reposant sur une complémentarité, une synergie et des transferts de connaissances et de compétences entre 6 partenaires académiques européens;
- L'offre d'une formation professionnalisante, dédiée à des besoins nouveaux émanant de l'industrie, des agences étatiques et visant à terme une pérennité financière portée par un partenariat public-privé innovant ;
- La formation d'un réseau d'experts et d'utilisateurs visant à identifier la communauté des effets des radiations comme un secteur d'application clef des technologies photoniques et microélectroniques.
- Une très forte synergie entre les activités de recherche du laboratoire Hubert Curien (équipe MOPERE) et les activités de formation à l'international.

La valeur ajoutée de RADMEP+ pour le projet d'établissement de l'UJM se décline sur de multiples niveaux: contribution à l'intensification de l'internationalisation des formations (*mobilités entrantes et sortantes des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs*); rayonnement européen et international de l'UJM ; investissement dans un processus d'assurance

qualité de haut-niveau ; innovations pédagogiques ; politique de bourses permettant d'attirer des étudiants de haut-niveau ; valorisation de la recherche et développement d'un réseau d'industriels proactifs ; investissement dans notre capacité à suivre et extraire de l'information utile sur l'intégration professionnelle de nos diplômés.

◆ Objectifs pédagogiques

Dispenser aux étudiants concernés des cours de master qui allient à la fois des principes théoriques, conceptuels, et des aspects pratiques, applicatifs. D'où un nombre important de projets, de séances de travaux pratiques et d'exercices applicatifs. L'utilisation de nouvelles pratiques pédagogiques actives sera encouragée.

La plupart des cours dispensés à Saint-Etienne seront effectués par des enseignants-chercheurs experts du domaine (membres du Laboratoire Hubert Curien UMR 5516), aux côtés de professionnels issus de partenaires tels que Exail, ORANO, le CNES, le CERN ou le CEA.

◆ Le cas échéant, articulation avec la recherche

Indiquer le ou les laboratoires d'appui

La thématique du master RADMEP+ est en totale synergie avec les activités de recherche du laboratoire Hubert Curien et plus particulièrement de son équipe de recherche MOPERE (<https://laboratoirehubertcurien.univ-st-etienne.fr/en/teams/materials-for-optics-and-photonics-in-extreme-radiation-environments.html>) qui travaille directement sur les thématiques couvertes par le master. Le laboratoire travaille avec les partenaires académiques de RADMEP à travers de nombreuses collaborations et projets communs, en particulier européens : projets ITN Marie Curie RADSAGA (KUL, UM, JYU, UJM), projet INFRAIA RADNEXT, PhotonHUB (UJM, UGent, VUB) projets déposés en 2025 à l'Europe : RADNEXT 2030 (KUL, UM, JYU, UJM), MSCA FUTURA(KUL, UM, UJM).

◆ Caractéristiques de la formation

Niveau d'études	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} cycle <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} cycle <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} cycle
Capacité d'accueil	Minimum (seuil d'ouverture) : 5 Maximum : 25
Public cible cf Annexe 2	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation continue
Inscription secondaire	La formation est-elle ouverte en inscription secondaire exclusivement ? oui
Attendus ou Prérequis	Niveau d'entrée minimal : BAC+3 Le cas échéant, préciser les attendus ou les prérequis pour l'entrée dans la formation, en termes de connaissances et de compétences :
Modalités de candidature	<p>Sur dossier Plateformes externes (ex.Parcoursup)</p> <p>Les critères d'éligibilité puis de sélection sont communs aux 6 partenaires européens ; la sélection est coordonnée par l'UJM mais implique activement les 6 partenaires. Le processus de sélection se compose de 5 étapes :</p> <p>1/ L'étudiant fait acte de candidature en soumettant sur le serveur de candidature de l'UJM un dossier composé d'un CV, d'une lettre de motivation, d'une copie numérique de passeport, des copies des diplômes et relevés de notes du premier cycle, de 2 lettres de recommandations académiques et/ou professionnelles, d'un certificat de résidence avec un document recensant l'historique de domicile des 5 dernières années (critère indispensable pour l'attribution des bourses EMJM), de la synthèse des projets de recherche et/ou publications s'il y a lieu. Tous les documents sont à présenter en anglais (ou traduction certifiée) et en format pdf.</p> <p>2/ L'UJM s'assure que le candidat démontre des prérequis académiques et répond aux conditions d'éligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation d'un premier cycle universitaire (ou équivalent à 180 ECTS) en physique, microélectronique, photoniques...; • Validation des connaissances fondamentales en physique, physique des semi-conducteurs, électronique; • Maîtrise fonctionnelle de l'anglais, soit <i>a minima</i> le niveau B2 du cadre européen commun de référence (ou équivalent) sur la base de la lettre de motivation. (Les capacités de compréhension et d'expression orale seront par la suite systématiquement évaluées lors d'un entretien à distance ; un niveau d'anglais jugé insuffisant peut conduire seul au refus de la candidature.) ; • Respect du calendrier de la campagne de recrutement ; • Authenticité, exhaustivité, certification et traduction des pièces du dossier. • Absence totale de discriminations liées à la nationalité, au sexe, à l'âge, à la condition physique et de handicap. <p>3/ Les candidatures éligibles sont pré-évaluées par au moins deux membres du Conseil académique du Master, cette pré-évaluation donne lieu à une note sur 5 points (5 Excellent, 4 Très bien, 3 Bien, 2 Satisfaisant, 1 Moyen, 0 insuffisant). Une</p>

attention particulière est portée afin que tous les évaluateurs partagent une vision commune des critères et de la correspondance entre niveau et échelle d'évaluation).

Critères de sélection :

Critères	Pondération
<i>Excellence académique</i>	<i>50%</i>
Reconnaissance de l'établissement d'origine / reconnaissance du premier diplôme	10%
GPA	20%
Pertinence du cursus par rapport au prérequis attendus	20%
<i>Expérience</i>	<i>50%</i>
Expériences professionnelles, conduite de projets et expériences internationales	20%
Recommandations (académiques et professionnelles)	10%
<i>Motivation personnelle (lettre de motivation)</i>	<i>20%</i>
Niveau d'anglais: expression orale et écrite	discriminant

Critères de sélection :

4/ Les meilleures candidatures (ayant obtenues une note supérieure à 3.5 /5 lors de la pré-évaluation) sont **modérées par les responsables académiques des 6 universités européennes et évaluées à nouveau sur 5 points par 2 autres membres du Conseil académique**. Les mêmes critères et pondérations sont appliqués.

5/ La **sélection finale** est conduite, actée, puis rendue publique lors d'un **Conseil académique réunissant les 6 partenaires universitaires européens** sur la base de la moyenne des notes de l'évaluation et de l'entretien.

Une **vérification administrative de l'authenticité des pièces-jointes** (authenticité des diplômes, contact des référents académiques) est conduit en parallèle à ce processus.

L'inscription définitive (administrative puis pédagogique) est en outre inféodée à la **signature d'un Contrat Etudiant** (« Student Learning Agreement ») **détaillant les droits et devoirs de l'étudiant**.

Durée de la formation

Pluriannuelle

Modalités pédagogiques

Présentiel

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	Contrôle continu intégral	
Session de rattrapage	non	* si oui, insérer une ligne dans le tableau de la page suivante pour préciser, le cas échéant, la durée du stage, la nature du projet, les crédits et les coefficients affectés.
Stage	oui	
Projet	non	
Production d'un mémoire ou d'un rapport écrit	oui	
Soutenance orale	oui	

Compléments d'information :

Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Licence ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	non
Envisagez-vous de demander la reconnaissance du grade de Master ? (Cf. Arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master)	oui
Envisagez-vous de déposer une demande d'habilitation à recevoir des étudiants boursiers ? (Uniquement si public formation initiale ; Cf. DFIP)	non
Envisagez-vous de demander une inscription au RNCP ? (Pour pouvoir bénéficier de l'accès aux fonds de la formation professionnelle, Cf. France Compétences)	non

◆ Maquette pédagogique et modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Important :

Il est recommandé, voire indispensable, de proposer une maquette intégrant la notion de blocs de compétences dès lors que la formation peut être proposée au titre de la formation continue ou qu'une inscription au RNCP est envisagée.

Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	S1 Enseignants-chercheurs JYU	<p align="center">Cours obligatoires de 22 ECTS</p> <p>S1: Applied Semiconductor Physics (5) S1: Electron, Photon and Ion Beam Methods in Materials Science (5) S1: Measuring Techniques (5) S1: Numerical Methods in Physics (4) S1: Workshop #1: Basics of Radiation Environments and Challenges related to radiation effects (3)</p> <p align="center">Cours optionnels 8 ECTS</p> <p>S1: Electronics part A (4) S1: Electronics part B (4) S1: Efficient Numerical Programming (4) S1: Electronics Workshop (2) S1: Fundamentals of Nuclear Physics (5) S1: Applied Nuclear Physics (4) S1: Systematic Information Seeking (1) S1: Creating Careers (1)</p> <p align="center">Cours proposés hors programme obligatoire</p> <p>S1: Survival Finnish (2) S1: Each-one-teach-one (Finnish) (3) E-Learning Module: S1: Academic Reading /Supplementary Module (2) S1: E-Learning Module: Academic Vocabulary (2) S1: E-Learning Module: Grammar for Writing (2) S1: Introduction to planetary well-being (1) S1: Systems and planetary well-being (1) S1: Good life and planetary well-being (1)</p>
Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	S2 Enseignants-chercheurs KUL	<p align="center">Cours obligatoires de 22 ECTS</p> <p>S2 : Analog Chip design (3) S2 : Embedded systems (5) S2 : Digital chip design (4) S2 : Analog and mixed signal chip design (6) S2 : RADMEP+ Winter School of Photonics (4)</p> <p align="center">Cours optionnels 8 ECTS</p> <p>S2 : Machine Learning (4) S2 : Advanced Digital Signal Processing (5) S2 : Image Sensor and Processing (4) S2 : Radiation to electronics project (4) S2 : RF and PLL Design (4) S2 : AI and tensors (4)</p> <p align="center">Cours proposés hors programme obligatoire</p> <p>S2 : Survival Dutch (3) S2 : Short internship (5ECTS)</p>

Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	S2 Enseignants-chercheurs UGent-VUB ou KUL	<p align="center">Cours obligatoires de 18 ECTS</p> <p>S2 : RADMEP+ Winter School of Photonics (4) S2 : Laboratories in Photonics Research (6) S2 : Photonics Integrated Circuits (4) S2 : Physics of Semiconductor Technologies and Devices (4)</p> <p align="center">Cours optionnels de 12 ECTS</p> <p>S2 : Sensors, Actuators and Electronic Microsystems (6) S2 : Optical Communication Systems (6) S2 : Short internship in Photonics (5) S2 : Optical Sensors (4) S2 : Machine Learning in Photonics (4) S2 : Business Aspects of Micro-electronics & Photonics (3) S2 : Sustainable Energy and Rational Use of Energy (4) S2 : Engineering Physics and Industry (6)</p> <p align="center">Cours proposés hors programme obligatoire</p> <p>S2 : Dutch Language</p>

Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	S3 Enseignants-chercheurs UJM	<p align="center">Cours obligatoires de 22 ECTS</p> <p>S3 : Radiation environments & radiation-matter interactions (3) S3 : Collaborative project (3) S3 : Photonics for Space and high energy physics (4) S3 : Photonics for nuclear & dismantling industries (4) S3 : Photonics for dosimetry, beam instrumentation and radiation detection (3) S3 : Photonics labs (2) S3 : Workshop #3: @CERN Simulation tools for Radiation-Matter Interaction and radiation effects on materials, components and systems (3)</p> <p align="center">Cours optionnels 8 ECTS</p> <p>S3 : Digital Innovation and Entrepreneurship (5) S3 : Scientific Methodology and Project Management (3) S3: Analytical instrumentation for Detection (3) S3: Radiation to photonics project (3) S3 : Optical Engineering (3)</p> <p align="center">Cours proposés hors programme obligatoire</p> <p>S3 : French or English language and culture</p>

Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	S3 Enseignants-chercheurs UM	<p align="center">Cours obligatoires de 20 ECTS</p> <p>S3 : Radiation and Reliability of Electronics for transport, space and nuclear (3)</p>

		<p>S3 : Test and reliability of Integrated Circuits and Systems (5) S3 : Industrial tools and methodologies for device qualification for space missions (3) S3 : Radiation Effects on electronic systems & complex devices (3) S3 : Collaborative Project (3) S3 : Workshop #3: @CERN Simulation tools for Radiation-Matter Interaction and radiation effects on materials, components and systems (3)</p> <p style="text-align: center;">Cours optionnels de 10 ECTS</p> <p>S3 : Digital Innovation and Entrepreneurship (5) S3 : Acoustic sensors with associated systems (5) S3 : Optical and Thermal Sensors with associated systems (5) S3 : System on Chip and Embedded systems (5) S3 : Embedded Electronics and wireless communications (6)</p> <p style="text-align: center;">Cours proposés hors programme obligatoire</p> <p>S3 : French language and culture</p>
--	--	--

Equipes pédagogiques	Nom/Prénom	Matière enseignée
	Stage de recherche (encadré par un enseignant chercheur de l'UJM, UM, KUL, VUB, UGent ou JYU)	S4 : Master Thesis (30 ECTS)

Intitulés des enseignements <i>Insérer autant de lignes que nécessaire</i>	Préciser si l'enseignement est obligatoire, optionnel ou facultatif	Volumes horaires			Crédits (Facultatifs)	Coefficients (Facultatifs)
		CM	TD	TP		
	Choisissez un élément.					
	Choisissez un élément.					
Totaux						

◆ Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)	
<p>Condition de validation de l'attestation, de la certification ou du diplôme</p> <p>(ex : le candidat doit avoir obtenu la moyenne à l'ensemble des épreuves, ou la moyenne à chaque bloc, ou la moyenne à chaque UE pour valider son diplôme....)</p>	<p>Les MCCC sont les mêmes que celles du master associé</p>
<p>Le cas échéant, modalités de la session de rattrapage</p> <p>(préciser si identiques ou différentes de la session principale)</p>	<p>Seconde chance intégrée au contrôle continu intégral</p>

◆ Tarifs de la formation (sous réserve d'approbation par le CA)

Compléter obligatoirement l'annexe financière ([Cf. fichier Excel maquette](#)) et la transmettre au contrôleur de gestion avant de fixer le tarif et le passage devant les instances.

Rappels sur les frais de scolarité et le champ d'application de la CVEC : [cf Annexe 3](#)

Tarif FI (€)		A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
Plein tarif <i>Tout compris, sauf CVEC.</i>	Tarif « réduit » <i>Tout compris, sauf CVEC.</i> Préciser le public concerné	
9000 euros par an pour un étudiant « non européen »	2000€ par an pour tout étudiant non-européen qui bénéficiera d'une exonération partielle sur la base d'une bourse au mérite	
4500 euros par an pour un étudiant « européen »	1000 euros par an pour tout étudiant européen qui bénéficiera d'une exonération partielle sur la base d'une bourse au mérite les exonérations partielles sont limitées à 50 étudiants maximum sur toute la durée de RADMEP+ 0€ pour les étudiants boursiers EMJM (70) conformément aux directives de l'EACEA	
Conformément aux directives de l'EACEA ces frais spécifiques incluent : l'ensemble des droits nationaux requis par chaque partenaire, dont les droits nationaux français (inscription principale en master OIVM), auxquels se rajoutent la CVEC, la MPU et la BU, la sécurité sociale et une assurance avec couverture intégrale en France et en Europe.		

Tarif FC (€)		A titre d'information, indiquer des tarifs pratiqués pour des diplômes équivalents par d'autres universités et des organismes privés.
Plein tarif <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i> <i>Applicable en cas de prise en charge du coût de la formation par un tiers ou par une personne morale.</i>	Tarif « réduit » <i>Tout compris, dont coût administratif de la FC.</i> <i>Applicable en cas de prise en charge individuelle du coût de la formation.</i>	

Visa du contrôleur de gestion du :

10/11/2025

Adopté au conseil de composante du :

21/11/2025

Annexe 1

Extrait du Règlement général des études de l'UJM relatif aux diplômes de l'établissement

(...)

Les études proposées par l'Université Jean Monnet sont organisées en parcours de formation conduisant à :

- Des diplômes nationaux (DN) : Licence, Master, Doctorat, Licence professionnelle, Bachelor universitaire de technologie (BUT), Diplôme d'ingénieur, DAEU, Capacité en Droit, DFGSM, DFASM, ...

- Des diplômes d'Etat (DE) : Docteur en Médecine, Infirmier en pratique avancée, ...

- **Des diplômes, des certificats ou des attestations de l'établissement : Cycles préparatoires, Préparations de concours, Attestations d'études universitaires (AEU), Certificats, Diplômes d'Université (DU) dont Bachelors autres que BUT, Diplômes Inter-Universitaires (DIU).**

Une attestation (AEU) peut être délivrée dans le cadre d'une formation non évaluée et à l'issue de laquelle aucun crédit n'est délivré (Cf. 1.2).

Un certificat peut être délivré dans le cadre d'une formation courte (durée inférieure à un semestre ou à 120 heures d'enseignement), après une évaluation.

Les DU et les DIU correspondent en général à des formations qui se déroulent sur au moins un semestre. Un DU ou un DIU peut comprendre jusqu'à plusieurs années universitaires. Le diplôme ne peut être délivré qu'après une évaluation.

Des crédits, une certification des compétences acquises ou un badge peuvent être délivrés dans le cadre de la reconnaissance européenne, internationale ou professionnelle d'un certificat, d'un DU ou d'un DIU.

A l'international, on parle de **micro-crédits** dans le cas de formations courtes conduisant à la délivrance d'au plus 12 crédits.

(...)

Annexe 2

Publics cibles

Pour mémoire :

La formation initiale concerne les étudiants qui n'ont jamais interrompu leurs études. Par définition, elle correspond à la formation de base, suivie avant d'entrer sur le marché du travail.

L'admission dans un parcours au titre de la formation continue et l'accès au statut de stagiaire de la formation continue sont définis par l'existence d'un conventionnement entre la personne (qu'elle soit salariée, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, membre d'une profession libérale ou d'une profession non salariée ou conjoint collaborateur) et l'établissement qui dispense la formation. Ce conventionnement se traduit par la signature d'un contrat de formation professionnelle, s'il s'agit d'une personne physique qui acquitte elle-même les frais de scolarité, ou d'une convention de formation professionnelle, s'il s'agit d'un tiers ou d'une personne morale (employeur, Pôle Emploi, compte personnel de formation, ...), de droit public ou privé, qui acquitte les frais de scolarité.

La signature d'un contrat ou d'une convention de formation fait l'objet d'un traitement et d'un suivi administratifs par le Service Universitaire de Formation Continue (SUFC) ou par le Service Formations et Entreprises de l'IUT de Saint-Etienne ou le Service Formation Continue de l'IUT de Roanne qui assure les relations avec l'employeur, le Pôle Emploi et avec les opérateurs de compétences, les commissions paritaires interprofessionnelles régionales et les conseillers en évolution professionnelle, le cas échéant.

Reprise d'études. Sauf réglementation spécifique, lorsqu'une personne qui a terminé ses études depuis au moins deux ans est admise à reprendre ses études dans une formation ne conduisant pas à un diplôme national ou à un diplôme d'Etat (formations courtes, DU, ...) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la formation continue, les personnes relèvent du statut de la formation continue, que leur formation soit financée ou non par un tiers.

Annexe 3

Rappels sur les frais de scolarité :

Etudiants en formation initiale ou en reprise d'études non financée

Les tarifs des frais de scolarité des formations autres que les diplômes nationaux et les diplômes d'Etat sont fixés annuellement par une délibération du conseil d'administration de l'Université. Les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration de l'Université sont des tarifs tout compris, en dehors de la CVEC qui doit être acquittée directement auprès du CROUS (Cf. infra).

Stagiaires de la formation continue

Les tarifs des frais de scolarité sont fixés annuellement par une délibération du Conseil d'Administration de l'Université qui adopte :

- Les tarifs applicables aux conventions de formation professionnelle (tarifs acquittés par un tiers ou par une personne morale).
- Les tarifs spéciaux réduits applicables aux contrats de formation professionnelle (tarifs en cas de prise en charge individuelle).

Les tarifs adoptés par le CA de l'UJM sont des tarifs tout compris.

[Sauf situation dérogatoire prévue par un texte réglementaire]

Pour les formations ne conduisant pas à un diplôme national (formations courtes, qualifiantes, diplômes d'université, etc.) et qui ne sont offertes que dans le cadre de la FC, les personnes relèvent du statut de stagiaire de la FC, que leur formation soit ou non financée par un tiers.

CVEC :

La CVEC est due pour toute inscription en formation initiale, qu'il s'agisse d'un diplôme national ou d'un diplôme d'établissement.

En cas d'inscription multiple, elle n'est acquittée qu'une seule fois auprès du CROUS, au titre du diplôme d'inscription principale.

Les boursiers de l'enseignement supérieur sont exonérés de la CVEC.

Les publics relevant de la FC ne sont pas soumis à la CVEC.
